MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

fête de la Science .fr

DÉLÉGATION RÉGIONALE À LA RECHERCHE ET À LA TECHNOLOGIE D'ILE-DE-FRANCE

27e ÉDITION DE LA FÊTE DE LA SCIENCE EN ÎLE-DE-FRANCE
Du 6 au 14 octobre 2018

« La recherche comporte et comportera toujours une part importante d'activité créatrice. »
Pierre Joliot-Curie, biologiste français

Manifestation nationale lancée en 1991 par le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Fête de la Science repose sur l'engagement des acteurs désireux de faire partager leur passion pour la science avec les citoyens, soucieux d'en comprendre les enjeux. Chaque année, les communautés scientifique, culturelle et éducative, les collectivités territoriales, les entreprises, les associations et fondations se mobilisent pour accueillir 150 000 visiteurs sur le territoire francilien.

Les manifestations de la Fête de la Science doivent :

- Être en rapport avec le monde de la recherche, des sciences, de l'ingénierie, des techniques et de l'innovation (sciences expérimentales, sciences humaines et sociales, sciences de l'éducation).
- Proposer des médiations adaptées aux publics accueillis.
- Être gratuites pour les visiteurs et proposer un cadre et accompagnement convivial.
- S'enregistrer sur le site Internet national de la Fête de la Science pour être labellisées.
- Respecter la charte graphique nationale de l'événement pour les documents et produits de communication.
- Donner lieu à un bilan (quantitatif, qualitatif, rendu de documents et de visuels).

Cet appel à projets entend inciter et soutenir, en Île-de-France, des manifestations qui favorisent l'interaction et l'enrichissement mutuel entre science et société.

Les destinataires de cet appel à projets sont toutes les organisations ayant des statuts déposés, du domaine public ou privé, dans le domaine de la recherche, des sciences, des technologies, de l'innovation, de l'enseignement, de l'éducation et de la culture souhaitant organiser des manifestations sur le territoire francilien.

Les manifestations peuvent, sur demande, bénéficier d'un soutien financier de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT) d'Île-de-France.

En sus de la qualité scientifique et de la pertinence de la médiation, une attention particulière sera portée aux évènements qui :

1. Intègrent la notion de démarche scientifique dans l'élaboration de la manifestation.
2. Fédèrent plusieurs acteurs ou types d'acteurs, plusieurs partenaires.
3. Proposent une collaboration avec un des domaines d'intérêt majeur de la région : DIM labellisé ou émergent (https://www.iledefrance.fr/fil-presidence/labellisation-domaines-interet-majeur-region-ile-france) ou avec une structure partenaire d'un projet européen.
4. Ciblent un des publics prioritaires de la stratégie nationale de culture scientifique technique et industrielle : les citoyens les plus éloignés de la science, les jeunes, les jeunes filles.

Les demandes de financement à la DRRT sont à envoyer avant le 2 mai 2018, minuit, en format dématérialisé à anne.launois@recherche.gouv.fr

Le dossier de candidature sera créé spécifiquement pour la réponse à cet appel à projet.
Il est libre de présentation mais doit être structuré et précis (porteurs de projet, référents scientifiques, partenaires, dates et lieux, titre, objectifs, description de la manifestation et des animations, publics attendus, calendrier de mise en œuvre, plan de financement, de communication, d'évaluation…).
Les porteurs de projet ayant été financées en 2017 devront joindre une synthèse du bilan de leur manifestation passée et présenter l'intérêt d'une nouvelle édition ou nouvelle version de leur manifestation. Vous pouvez contacter votre coordination départementale pour vous aider (https://www.fetedelascience.fr/pid35363/ile-de-france.html).

Les dossiers seront examinés par un comité de pilotage composé de personnalités scientifiques et culturelles placé sous la responsabilité de la DRRT.